



INVITATION

28^{ème} GRAND CHAPITRE

Samedi 29 novembre 2025

St Saturnin

La Confrérie du Canard - Pays de Challans sera heureuse de vous recevoir à Challans à l'occasion de son chapitre annuel.

PROGRAMME

8h30	Accueil des Confréries à la salle Louis-Claude ROUX à CHALLANS
9h15	Mise en habit
9h30	Appel des Confréries
10h	Défilé dans la ville
11h	Messe à l'église
11h30 - 11h45	Retour à la salle et reprise de la tenue civile
12h - 12h15	Départ en car pour le déjeuner « Au Glajou » restaurant au cœur du marais
14h30	Balade dans la marais en car , passage devant le moulin de Rairé, la bourrine à Rosalie, et visite de la ferme du Pas de L'Île à St Gervais.
18h	Retour à la salle et vin d'honneur
19h	Présentation des Confréries et Intronisations
20h30	Dîner gastronomique de la Confrérie et soirée dansante avec l'orchestre Citadelle.

DÎNER GASTRONOMIQUE

Mise en bouche Canardière au champagne

Assiette Gourmande

Ballotin de foie gras au vieux porto, Saumon fumé et sa mousse d'avocat, Brochette de St Jacques chaude

Filet de canette jaune du père Léon à la crème de cèpes,
Fagot de légumes, champignons sautés et crémeux de patate douce

Ardoise de fromages affinés de la Maison Beillevaire

Farandole de desserts

Vins (sélection de la Confrérie)

Café



BULLETIN REPONSE

M. ou M^{me} Prénom.....

Adresse.....

☐ Participera à la journée du Grand Chapitre de la Confrérie du Canard - Pays de Challans samedi 29 novembre 2025

☐ Accompagné(e) de : M..... M..... M.....

Prix de la journée : 100€ par personne x =€

(Repas midi, transport, visite, soirée de Gala)

Transport en car (places limitées) Nombre de personnes :

Participation accueil, transport, repas midi : 40€ par personne x =€

NB : Si vous le souhaitez, une offrande peut être déposée lors de la messe.

CONDITIONS DE RESERVATION : Pour être prise en compte, chaque réservation doit être renvoyée par courrier, accompagnée de ce document et de son règlement par chèque (à l'ordre de la Confrérie du Canard - Pays de Challans). Aucune réservation ne se fera par téléphone et ne pourra être acceptée sur place le jour même. Aucun désistement demandé après le 17 novembre 2025 ne sera remboursé, sauf en cas d'évènement grave expressément accepté par l'association.

challans



Réponse impérative avant le lundi 18 novembre 2025.
A retourner à : Marie-Christine DAUSSIN - Confrérie du Canard Pays de Challans
4 rue Thomas Couture - 85300 CHALLANS
Contact : 06 61 87 40 84 - Mail : confrerieducanard.challans@gmail.com
ou Laurence ARNAUD, secrétaire, 1 la Haute Cailletière - 85260 L'HERBERGEMENT
Contact : jp.arnaud@hotmail.fr

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France